

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
N° 2021/39 du 18 NOVEMBRE 2021

DEPARTEMENT
des ALPES-DE-HAUTE-
PROVENCE

Téléphone : 04.92.81.05.48
Télécopie : 04.92.81.39.95

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Absents : 2

Date de convocation :
12/11/2021

L'an deux mille vingt et un le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Enchastrayes, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert OLIVERO, Maire.

État des présences :	Présent	Absent	Absent excusé, a donné pouvoir à :
M. Albert OLIVERO	X		
M. Jacques MARTIN	X		
Mme Isabelle PIGEARD	X		
M. Jacques WALTHER	X		
M. Julien DESDIER	X		
M. Denis ZURCHER	X		
M. Louis PARENTE		X	Pouv Denis ZURCHER
Mme Emilie BEYSSON		X	Pouv Jacques WALTHER
M. Michel GOTAB	X		
M. Jean-Pierre FABRE	X		
M. Alain ARGENTANO	X		

Date affichage :

Secrétaire de Séance : M. Julien DESDIER

**OBJET : TARIFS DE LA GARDERIE « LES PETITS DIABLES » ET
REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE**

VU la délibération n°44/2013 du 23 septembre 2013, instituant la régie de recette de la garderie « les petits diables » du Sauze,

VU la délibération n°44/2013 du 23 septembre 2013 instituant les tarifs de la garderie,

VU la délibération n°2016-03 du 15 février 2016 actualisant les tarifs de la garderie et créant les tarifs des nocturnes,

VU la délibération n°2020-54 du 14 décembre 2020 actualisant les tarifs de la garderie,

VU le règlement intérieur de la garderie du Sauze validé par délibération en date du 4 décembre 2020,

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser les tarifs des formules combinées ski et garderie, aux vues des changements de tarifs de l'ESF

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser le règlement intérieur de la garderie,

Forfaits de garderie combinés avec l'ECOLE FRANCAISE DE SKI (ESF)
Payables directement à l'ESF



Vacances de Noël et Février	2021/2022
Forfait 6 jours matin : 2 heures ½ de cours de ski (10 à 12h30) + 4 heures de garderie (12h30 à 16h30)	296 €
Forfait 6 jours l'après-midi : 2 heures de cours de ski (13 à 15h00) + 4 heures de garderie (9h à 13h)	266€
Forfait 5 jours le matin : 2 heures ½ de cours de ski (10 à 12h30) + 4 heures de garderie (12h30 à 16h30)	281 €
Forfait 5 jours l'après-midi : 2 heures de cours de ski (13 à 15h00) + 4 heures de garderie (9 à 13h)	251 €

Hors Vacances scolaires	2021/2022
Forfait 6 jours le matin : 2 heures de cours de ski (10 à 12h) + 4 heures de garderie (12 à 16h)	266€
Forfait 5 jours le matin : 2 heures de cours de ski (10 à 12h) + 4 heures de garderie (12 à 16h)	251 €

1- Tarif résident*

Une réduction de 30% est accordée aux résidents sur les tarifs ci-dessus à l'exception des forfaits ESF et nocturne.

* Les résidents sont les personnes justifiant d'une taxe d'habitation, taxe foncière sur la commune et/ou travaillant sur le territoire communal.

Ce tarif est appliqué uniquement sur présentation d'un justificatif (taxe habitation 2020, taxe foncière 2021, contrat de travail sur la commune, ou tout autre document officiel prouvant leur qualité de résident ...)

2- Tarif soirée « les nocturnes des petits diables »

Forfait de 18 à 22 heures :

Plein tarif	25 €
Tarif réduit * *sur présentation d'un justificatif de cinéma ou de restaurant sur la commune	10 €

Une réduction est appliquée sur le **plein tarif** pour les fratries :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE de valider les tarifs ci-dessous :

1 - Forfait semaine sur réservation (6 jours)

6 demi-journées de 9h00 à 13h00 ou de 13h00 à 17h00*	130 €
6 journées De 9h00 à 17h00	250 €

2 - Forfait demi- journée sur réservation

Forfait demi-journée matin de 9h00 à 13h00	25 €
Forfait demi-journée après -midi 13h00 à 17h00*	25 €

*repas pris avec les parents

3- Forfait journée sur réservation *

Forfait petite journée (10h00 à 17h00 ou 9h00 à 16h00)	42 €
Forfait grande journée (09h00 à 17h00)	45 €

TARIF REDUIT FRATRIE : Des réductions sont consenties aux familles (même foyer fiscal) dont plusieurs enfants (fratries) fréquentent l'établissement sur la même période. Cette réduction est valable uniquement pour les tarifs mentionnés au n°1, 2 et 3.

· - 15 % pour le 2^{ème} enfant

· - 30 % pour le 3^{ème} enfant

La réduction (arrondie à l'euro inférieur) sera appliquée.

-20% pour 2 enfants soit 20€ par enfant
-40% à partir de 3 enfants soit 15€ par enfant.

DIT que cette délibération annule et remplace la délibération 2020-54,

PRECISE que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} décembre 2021 et pour les saisons à venir,

APPROUVE le règlement intérieur de la garderie « Les Petits Diables » et le projet pédagogique présenté,

AUTORISE le Maire à prendre toutes les dispositions en application de cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,

Albert OLIVERO

Ponvion Emilie BÉYSSON

Ponvion Louis Parente